LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE L'ILE DE FRANCE

HTTPS://LIGUE.IDF-TIR.ORG/

ORGANISATION DU TIR SPORTIF ÉTÉ

SAISON 2023/2024

Additif régional au règlement de GESTION SPORTIVE F.F.Tir

Vie Nationale 2023-2024

9 villa Thoréton 75015 PARIS - Tél : 01 45 57 34 20 - mail: secretariat@lrtidf.org

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES 3

PARTICIPATION : CONDITIONS, DÉROGATIONS, SURCLASSEMENTS 4

PRINCIPES DE QUALIFICATIONS AUX CHPTS DE FRANCE 5

CATÉGORIES D'ÂGES..... 6

CALENDRIER GESTION SPORTIVE 7

ARBALÈTE FIELD IR 900 8

ARBALÈTE MATCH 30M 10

ARMES ANCIENNES 11

BENCH-REST RIMFIRE..... 14

CARABINE 50M - PISTOLET 25/50M 16

CARABINE 300M I.S.S.F. et I.S.R..... 19

CIBLE MOBILE 50M 21

ÉCOLES DE TIR PLATEAU 23

PLATEAU FO-SO 24

SILHOUETTES MÉTALLIQUES 26

TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES 28

CHAMPIONNATS DES CLUBS 25/50M et F.O./S.O..... 30

le 29 janvier 2024.

IMPORTANT
INFORMATIONS GÉNÉRALES

R.C.L.	M. Sébastien BLANCHOUIN	rcl@lrtidf.org	Tél. 06 65 13 05 46
G.A.L.S[1]	Mme Joany CAKIN	competitions@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 38 76
Ligue	Mme Sylvia GARNIER	secretariat@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 34 20

1. CONTACT AVEC LES ATHLÈTES

Les Présidents de club doivent veiller à ce que leurs compétiteurs soient joignables en s'assurant que les coordonnées de chacun (adresse, téléphone mobile et e-mail) soient accessibles sur ITAC.

2. PARA-TIR

Les athlètes para-tir seront intégrés dans tous les niveaux des compétitions de la gestion sportive (voir & B.11. règles spécifiques PARA-TIR G.S. FFTir page 55).

3. DÉROGATIONS

Les demandes de dérogation doivent être établies sur le document téléchargeable sur le site de la Ligue.
Les Responsables Compétitions des Départements (R.C.D.) devront inclure dans leur palmarès - avant de les transmettre à la Ligue - les résultats H.M. de leurs athlètes, s'ils souhaitent tirer leur échelon régional en Île-de-France, afin qu'ils apparaissent dans la liste des athlètes qualifiés.

4. PLANS DE TIR

La Ligue diffuse tous les plans de tir sur son site.

5. INSCRIPTIONS

Les clubs signalent à la Ligue par écrit, par mail à (competitions@lrtidf.org), les athlètes qui ne désirent pas participer aux divers championnats régionaux concernés, afin qu'ils soient retirés des plans de tir et qu'ils ne soient pas facturés.

6. ENGAGEMENTS - FACTURATIONS

Les clubs n'ayant pas encore réglé les engagements de leurs athlètes aux différents championnats de la saison 2022/2023 ne pourront pas participer aux championnats de la saison 2023/2024.
Le montant des factures doit être intégralement réglé avant le début du championnat concerné.
À partir du moment où le club réceptionne les **confirmations** des inscriptions de ses athlètes et qu'ils sont donc retenus pour participer aux divers championnats régionaux concernés, la Ligue Régionale de Tir de l'Ile-de-France inclura les athlètes inscrits dans les facturations des clubs et aucune possibilité d'avoir ou de déduction ne sera permise en cas de désistement pour quelque raison que ce soit.
Le règlement est à effectuer par virement bancaire sur le compte de la Ligue Régionale de Tir.

7. CODE VESTIMENTAIRE (voir G.S. F.F.Tir – page 13)

A tous les échelons de la GS : tous les vêtements portés par les concurrents lors de ces compétitions devront être des tenues sportives appropriées pour les athlètes.
Les tenues dites « camouflage », « combat » ou « police » sont interdites.
Pour les disciplines ISSF : le port du jean bleu (ou denim) est interdit. Pour le cas spécifique des épreuves Mixte par équipe Pistolet 10m, les athlètes concernés devront porter la même tenue (haut) lors de la phase qualificative et la phase finale.
Durant les compétitions, les athlètes doivent porter des chaussures conformes aux règles. Ils ne sont pas autorisés à porter tout type de sandales, ni à retirer leurs chaussures (avec ou sans chaussettes).
Pour les disciplines hors ISSF : le port du jean est accepté sous réserve qu'il soit de couleur uniforme, sans trous et sans découpes effilochées.
La sanction pour un tireur qui ne portera pas une tenue jugée conforme sera une interdiction de participer au match du championnat départemental, régional ou national.

8. RÉSULTATS et PALMARÈS

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS des résultats** et leur **palmarès** (l'export n'est pas un palmarès) de leurs championnats au gestionnaire sportif de la Ligue (competitions@lrtidf.org).

[1] Gestionnaire Administratif et Logistique Sportive

RAPPEL du règlement de GESTION SPORTIVE F.F.TIR 2023-2024 (extraits)

1. PARTICIPATION

a) Conditions

Seuls peuvent participer aux compétitions organisées dans le cadre de la GESTION SPORTIVE :

- Les athlètes en possession de la licence de la saison en cours, enregistrée par le service licence de la FFTIR au minimum un mois avant la date du 1er championnat et validée par le Président du club, certifiant, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale.

Pour rappel : Le certificat médical au dos de la licence est désormais inutile et il ne sera plus nécessaire de présenter un certificat médical lors des championnats. Sur ces championnats la présentation de la licence pourra toujours être exigée par l'organisateur. Le licencié doit vérifier la validité (1an) de son certificat médical sur son espace « EDEN ».

- Ayant satisfait au principe de qualification, propre à chaque épreuve (voir A.2.1 GS F.F.Tir) et défini pour chaque niveau
- Régulièrement inscrits à la compétition concernée, leur club ayant acquitté les droits afférents à celle-ci.

Les athlètes devront présenter leur licence en récupérant leur fiche planning.
Tout concurrent ayant pris, sur prescription médicale dans le cadre de l'A.U.T. (autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques, valable 1 an), des produits inscrits sur la liste des substances interdites devra en faire la déclaration au secrétariat de la manifestation, avant le début de son tir. Dans ce cas, il peut participer et figurer au palmarès sauf pour les produits bétabloquants conduisant au Hors-Match (HM). Lorsque cette déclaration est faite seulement au moment de son contrôle antidopage, le concurrent n'est pas inscrit au palmarès.

b) Dérogations

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Section Compétition ne saurait être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

Si, pour raison valable, un athlète ne peut participer à son championnat départemental ou régional, il peut, exceptionnellement et uniquement par écrit, demander une dérogation pour :

- Être autorisé à tirer dans le championnat équivalent d'un autre département ou d'une autre ligue.
- Ou obtenir la prise en compte du championnat départemental à titre de championnat régional.
- Ou obtenir la qualification directe à l'échelon supérieur.

Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site de la Ligue et sur ITAC.

Les dérogations seront accordées :
- à l'Échelon départemental, par le Responsable Compétition de son Département (RCD) ou par le Président du Comité Départemental (si pas de RCD) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée, - et qui enverra un double de son accord à la Ligue -
- à l'Échelon régional, par le Responsable Compétition Ligue (RCL) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée.

Attention : les demandes de dérogation sont obligatoires même pour les athlètes dont la ligue n'organise pas d'échelon qualificatif dans une discipline donnée.

Il est de la responsabilité de l'athlète de demander au RCD ou au RCL d'accueil les modalités d'inscription en joignant l'accord de sa dérogation puis de transmettre, aussitôt le championnat tiré, la preuve et le résultat de sa participation au RCD de son département ou au RCL de sa ligue.

c) Surclassements (voir GS Fédération & A.1.5)

- Les athlètes ayant opté pour leur catégorie réelle ou de surclassement lors de première compétition inscrite au calendrier de la Section Compétition, devront, **dans une épreuve donnée**, conserver cette même catégorie jusqu'à la fin de la saison sportive et ce pour toutes les compétitions officielles fédérales.

- Le surclassement est autorisé dans toutes les catégories pour les adultes (D2, D3, S2 et S3). Exemple : S2 en S1 ou encore D3 en S1.
- Dans toutes les épreuves de la discipline Écoles de Tir, le surclassement est interdit quelle que soit la catégorie d'origine.

- Seul le simple surclassement est autorisé pour les catégories MF et MG. Le double surclassement est autorisé pour les catégories CF et CG. Il peut ne pas l'être en fonction des spécificités des différentes disciplines et épreuves.

Le passage d'une catégorie à celle qui lui est immédiatement supérieure est considéré comme un simple surclassement.

d) Cas particulier (voir GS Fédération & A.1.7)

Les étrangers licenciés à la F.F.Tir qui participent aux différents échelons verront leurs résultats apparaître sur le palmarès au rang qui leur revient avec la mention ET sans que le classement des autres tireurs n'en soit affecté.
Ils recevront le cas échéant une médaille correspondant à leur performance, mais ne pourront revendiquer un quelconque titre, ni une sélection en Équipe de France.
Au maximum un seul tireur de nationalité étrangère, licencié à la F.F.Tir, peut faire partie d'une équipe.

A.2.1. Principes de qualifications aux Championnats de France

DISCIPLINES	PRINCIPES DE QUALIFICATION	ÉCHELONS QUALIFICATIFS
SILHOUETTES MÉTALLIQUES	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX QUALIFICATIFS en 1 ou 2 fois) (point minimum à réaliser)	CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX ou INTER DÉPARTEMENTAUX CHAMPIONNAT RÉGIONAL
BENCH REST TSV	OPEN	
ARBALETE MATCH 30M	UN ÉCHELON OBLIGATOIRE RÉGIONAUX	CHAMPIONNAT RÉGIONAL
ÉCOLES DE TIR PLATEAU PARA-TRAP	RÉGIONAUX OBLIGATOIRES	CHAMPIONNAT RÉGIONAL
CARABINE 300M I.S.S.F – I.S.R.	UN ÉCHELON OBLIGATOIRE RÉGIONAUX QUALIFICATION DES MEILLEURS TIREURS EN FONCTION DES QUOTAS DÉFINIS DANS LES TABLEAUX SPÉCIFIQUES	CHAMPIONNAT RÉGIONAL
JEUNES PARA-TIR	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX	CHAMPIONNAT RÉGIONAL
*PARA-TIR ** 10 MÈTRES 25-50 MÈTRES ARBALÈTE FIELD 18M ARBALÈTE FIELD IR900 ÉCOLES DE TIR CIBLE CIBLE MOBILE TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES ARMES ANCIENNES RIMFIRE	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX QUALIFICATION DES MEILLEURS ATHLÈTES EN FONCTION DES QUOTAS DÉFINIS (**ET DES POINTS MINIMAUX*) DANS LES TABLEAUX SPÉCIFIQUES	CHAMPIONNAT RÉGIONAL

CATÉGORIES D'ÂGES : SAISON 2023/2024

Poussins	PF ou PG	nés après le	31/12/13
Benjamins	BF ou BG	nés entre le	01/01/12 et le 31/12/13
Minimes	MF ou MG	nés entre le	01/01/10 et le 31/12/11
Cadets	CF ou CG	nés entre le	01/01/07 et le 31/12/09
Juniors	JF ou JG	nés entre le	01/01/04 et le 31/12/06
Dames 1 ou Seniors 1	D1 ou S1	nés entre le	01/01/79 et le 31/12/03
Dames 2 ou Seniors 2	D2 ou S2	nés entre le	01/01/64 et le 31/12/78
Dames 3 ou Seniors 3	D3 ou S3	nés avant le	01/01/64
Vétérans Arbalète Field	VA	nés avant le	01/01/74

CALENDRIER PRINTEMPS-ÉTÉ
SAISON 2023/2024

FÉVRIER 2024		
25	*Date limite interdépartementaux Silhouette Métallique Field/Carabine PC*	

MARS 2024		
03	*Date limite championnats départementaux Rimfire*	
17	*Date limite championnats interdépartementaux Silhouette Métallique Pistolet PC*	
17	*Date limite championnats départementaux Armes Anciennes*	
17	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL RIMFIRE**	**MONTESSON**

AVRIL 2024		
05 au 07	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL ARMES ANCIENNES (25/50m)**	**BELLOY-en-FRCE**
06-07	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL SIL. MÉTALLIQUE FIELD et CARABINE PC**	**ÉTRÉCHY**
06-07	*Championnats interdépartementaux Arbalète Field IR 900*	*ROMAINVILLE*
07	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL SKEET OLYMPIQUE**	**CHARMENTRAY**
14	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL ARMES ANCIENNES (100m)**	**SOUPPES S/ LOING**
14	*Date limite championnats départementaux Arbalète Field IR 900*	
14	*Date limite championnats départementaux TAR*	
19-20	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL CARABINE 300m ISR**	**VERSAILLES**
20	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL CARABINE 300m ISSF**	**VERSAILLES**
27-28	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL ARBALÈTE FIELD IR 900**	**ROMAINVILLE**
27-28	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL ARBALÈTE MATCH 30m**	**LIVRY-GARGAN**
28	*Date limite championnats départementaux 25-50m*	

MAI 2024		
03-04	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL TAR**	**VERSAILLES**
04-05	**MATCH DES 3 LIGUES – IDF/NORMANDIE/CHAMPAGNE ARD. (Adultes 25-50m)**	**ARGENTAN**
05	*Date limite championnats interdépartementaux Cible Mobile 50m*	
09 au 10	CHAMPIONNAT DE FRANCE BENCH REST RIMFIRE	VITROLLES
09 au 12	CHAMPIONNAT DE FRANCE SKEET OLYMPIQUE	AIX-en-PROVENCE
16 au 19	CHAMPIONNAT DE FRANCE ARMES ANCIENNES	VOLMERANGE
18 au 20	CHAMPIONNAT DE FRANCE Carabine 300m ISSF / ISR	CHÂTEAUROUX
18 - 19	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL SILHOUETTE MÉTALLIQUE PISTOLET PC**	**ÉTRÉCHY**
25	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL FOSSE OLYMPIQUE**	**CREPY**
25-26	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m**	**PONTOISE**
25-26	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m**	**PROVINS**
30 au 02/06	CHAMPIONNAT DE FRANCE T.S.V. Armes de poing	AIX-en-PROVENCE
31 au 02/06	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FOSSE OLYMPIQUE	CESTAS

JUIN 2024		
01-02	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m**	**PONTOISE**
01-02	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m**	**PROVINS**
08-09	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL CIBLE MOBILE 50m**	**ÉTAMPES**
07 au 09	CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALÈTE FIELD IR 900	BAR-le-DUC
07 au 09	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS SKEET OLYMPIQUE	à définir
07 au 09	CHAMPIONNAT DE FRANCE T.S.V. Armes d'épaule	WOIPPY
14 au 16	CHAMPIONNAT DE FRANCE TAR	VITROLLES
18 au 23	CHAMPIONNAT DE FRANCE BENCH REST GROS CALIBRE	SOUPPES S/LOING
20 au 23	CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALÈTE MATCH 30m	CHABRIS

JUILLET 2024		
02 au 07	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE TRAP / FOSSE OLYMPIQUE	CERNAY
03 au 10	CHAMPIONNAT DE FRANCE 25/50m	MOULINS
07	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 25/50m	MOULINS
07 au 13	CHAMPIONNAT DE FRANCE SILHOUETTE MÉTALLIQUE	VOLMERANGE
11 au 14	CHAMPIONNAT DE FRANCE CIBLE MOBILE 50m	LINGOSHEIM
13 au 14	CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉCOLES DE TIR PLATEAU	SAINTONGE

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES et LIEU : **SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 AVRIL 2024**
1ère Compagnie d'Arbalétriers
37 rue de la Libre Pensée
93230 ROMAINVILLE

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au : **14 AVRIL 2024.**

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de Tir de Seine-Saint-Denis.

I.3 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de la discipline concernée de leur championnat au gestionnaire administratif et logistique sportive de la Ligue (competitions@lrtidf.org) au plus tard le **14 AVRIL 2024 au soir**. Ils y joignent également **le palmarès** du championnat établi à partir d'ISIS.

I.4 - INSCRIPTION et PLAN de TIR :

La liste prévisionnelle des qualifiés et la fiche d'inscription individuelle, seront mise en ligne le :
16 AVRIL 2024

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats avant la date limite imposée par la Ligue IDF le 14 AVRIL 2024 au soir, sinon ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en IDF.

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

- Les désistements doivent parvenir à la Ligue (ou être adressés par e-mail à (competitions@lrtidf.org) au plus tard le 18 AVRIL 2024 au soir, date de clôture des inscriptions.

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES et LIEU : **SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 AVRIL 2024**
1ère Compagnie d'Arbalétriers
37 rue de la Libre Pensée
93230 ROMAINVILLE

L'accès aux championnat régional est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II.2 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue.

Les athlètes doivent impérativement compléter une fiche d'inscription individuelle.

II.3 - FACTURATION :

Seront enregistrés et facturés les athlètes qui auront complété et renvoyé une fiche individuelle d'inscription.

Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.4 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **7 €** par discipline, pour les CADETS et les JUNIORS,
- **13 €** par discipline, pour les ADULTES.

II.5 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **19 AVRIL 2024 au soir**.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **07 au 09 JUIN 2024 à BAR-le-DUC**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

900 ARBALETE FIELD IR900	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. REGX	CHPT DE FRANCE QUOTAS
	CG	90	libre	14
	JG	90	libre	12
	D1	90	libre	18
	S1	90	libre	40
	VA	90	libre	22

ARBALÈTE MATCH 30M

I - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

I.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 AVRIL 2024**

STAND DE TIR DE LIVRY-GARGAN
Stade Municipal
93190 LIVRY-GARGAN

L'accès au championnat régional est libre.

I.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR :

- Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront impérativement utiliser la fiche d'inscription individuelle qui sera disponible sur le site internet de la Ligue. Ils les renverront au plus tard le **17 MARS 2024 au soir** dûment remplies.

- La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **12 AVRIL 2024** sur le site internet de la Ligue (https://ligue.idf-tir.org/).

- Les désistements doivent parvenir à la Ligue par e-mail à (competitions@lrtidf.org) au plus tard le 16 AVRIL 2024 au soir, date de clôture des inscriptions.

Les factures sont alors adressées aux clubs.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :
- **7 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **13 €** par discipline, pour les ADULTES.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **19 AVRIL 2024 au soir**.

II - CHAMPIONNAT DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEU : **du 20 au 23 JUIN 2024 à CHABRIS**

II.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

III - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

030 ARBALETE MATCH 30M	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. REGX	CHPT DE FRANCE
	S1	60	libre	Point à faire en une fois

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au : **17 MARS 2024.**

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats ARMES ANCIENNES au gestionnaire administratif et logistique sportive de la Ligue (competitions@lrtidf.org) au plus tard le **17 MARS 2024 au soir**.
Ils y joignent également **le palmarès** du championnat départemental concerné établi à partir d'ISIS.

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL – QUALIFICATION

Attention : suite aux résultats des championnats départementaux un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

Les listes des qualifiés par épreuve seront mises en ligne le 19 MARS 2024 sur le site internet de la Ligue (https://ligue.idf-tir.org).

II.1 - DATES ET LIEUX :

25 et 50m **VENDREDI 05 – SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 AVRIL 2024**
A.S.C.B. section Tir
Rue de Verdun
95270 BELLOY-en-France

100m **DIMANCHE 14 AVRIL 2024**
au STAND DE l'A.C.S. de SOUPPES-sur-LOING
Chemin communal, rue des Eaux
Le Coudray
77460 SOUPPES SUR LOING

Plateau Championnat à tirer dans une autre Ligue

II.2 - INSCRIPTIONS EN LIGNE et PLANS de TIR :

Disciplines Plateau :
Les athlètes devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

Disciplines Cible :
Chaque athlète doit s'inscrire en choisissant sur le site internet de la Ligue sa (ou ses) série(s). Les athlètes pourront s'inscrire dans autant d'épreuves qu'ils le souhaitent sous réserve de places suffisantes dans le plan de tir.

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS – 25m et 50m	**le 21 MARS 2024**
DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS - 25m et 50m	**le 24 MARS 2024**
DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS - 100m	**le 28 MARS 2024**
DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS - 100m	**le 01 AVRIL 2024**

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur club.

Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :
- **5 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **10 €** par discipline, pour les ADULTES.

Disciplines Plateau : suivre les directives de la Ligue régionale de tir concernée.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site internet de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **01 AVRIL 2024 au soir.**

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 16 au 19 JUIN 2024 à VOLMERANGE

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

IV - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

DISCIPLINE	N° INFO	O-R	CAT	LIGUE IDF REGX	CHPT DE FRANCE QUOTAS
MIQUELET	601	OR.	S1	libre (1)	35
	701	REP	S1	libre (1)	35
MAXIMILIEN	602	OR.	S1	libre (1)	8
	702	REP	S1	libre (1)	37
MINIE	603	OR.	S1	libre (1)	30
	703	REP	S1	libre (1)	60
WHITWORTH	604	OR.	S1	libre (1)	10
	704	REP	S1	libre (1)	80
COMINAZZO	605	OR.	S1	libre (1)	15
	705	REP	S1	libre (1)	70
KUCHENREUTER *	*706*	*REP*	*JG*	*libre (1)*	*15*
	606	OR.	S1	libre (1)	25
	706	REP	S1	libre (1)	70
COLT	607	OR.	S1	libre (1)	50
WALKYRIE	608	OR.	D1	libre (1)	5
	708	REP	D1	libre (1)	18
MARIETTE *	*712*	*REP*	*JG*	*libre (1)*	*8*
	712	REP	S1	libre (1)	85
TANEGASHIMA	614	OR.	S1	libre (1)	8
	714	REP	S1	libre (1)	40
VETTERLI	*715*	*REP*	*JG*	*libre (1)*	*12*
	615	OR.	S1	libre (1)	25
	715	REP	S1	libre (1)	58
HIZADAI	616	OR.	S1	libre (1)	8
	716	REP	S1	libre (1)	38
MANTON	621	OR.	S1	libre (1)	15
	721	REP	S1	libre (1)	30
LORENZONI	622	OR.	S1	libre (1)	23
	722	REP	S1	libre (1)	23
MALSON	623	OR.	S1	libre (1)	20
	723	REP	S1	libre (1)	75
TANZUTSU	628	OR.	S1	libre (1)	5
	728	REP	S1	libre (1)	75
PENSYLVANNIA	636	OR.	S1	libre (1)	12
	736	REP	S1	libre (1)	58
LAMARMORA	637	OR.	S1	libre (1)	35
	737	REP	S1	libre (1)	85

(1) sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux.
Attention : suite aux résultats des championnats départementaux un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

BENCH REST - RIMFIRE

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

RAPPEL :
Extrait des RÈGLES SPÉCIFIQUES BENCH-REST et RIMFIRE de la GESTION SPORTIVE NATIONALE de la F.F.Tir (p. 39) :
RIMFIRE :
La qualification pour le championnat de France se fera par le biais de quota de qualification sur la base des résultats réalisés lors du championnat régional.
Si les départements ne sont pas en capacités d'organiser l'échelon départemental, l'accès au championnat régional sera possible directement.

Match : 1 jour de compétition avec 3 matchs et changement de postes à chaque match. Classement sur 750 points.

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au : **03 MARS 2024.**

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATE ET LIEU :

DIMANCHE 17 MARS 2024
Stand de Tir de MONTESSON
PRO PATRIA
201 rue du 8 mai 1945
78360 MONTESSON

II.2 - INSCRIPTIONS :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront impérativement utiliser la fiche d'inscription individuelle qui sera disponible sur le site de la Ligue. Ils les renverront au plus tard par mail à (competitions@lrtidf.org) le **07 MARS 2024 au soir** dûment remplies **date de clôture des inscriptions.**

La Ligue met en ligne le **11 MARS 2024**, sur son site, le plan de tir et la liste des athlètes inscrits.

Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à **15€**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU :

du 09 au 10 MAI 2024 à VITROLLES (BENCH REST RIMFIRE)
du 18 au 23 JUIN 2024 à SOUPPES-sur-LOING (BENCH REST G.C.)

III.2 - QUALIFICATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

996 RIMFIRE à 50m	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. REGX	CHPT DE FRANCE
	S1	150	-	115

997 BENCH REST CARABINE LOURDE 100m et 200m	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. REGX	CHPT DE FRANCE
	S1	25	-	OPEN *

998 BENCH REST CARABINE LÉGÈRE 100m et 200m	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. REGX	CHPT DE FRANCE
	S1	25	-	OPEN *

999 HUNTER CARABINE 100m et 200m	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. REGX	CHPT DE FRANCE
	S1	25	-	OPEN *

* L'accès au championnat de France Bench-Rest est open. Les tireurs souhaitant y participer devront s'inscrire par le biais d'une fiche d'engagement.

CARABINE 50M - PISTOLET 2 5 / 5 0 M

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au : **28 AVRIL 2024.**

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

I.3 - ACCÈS AUX CHAMPIONNAT RÉGIONAL : QUALIFICATION

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats carabine 50m et pistolet 25/50m à l'issue de la compétition et **au plus tard le 28 AVRIL 2024 au soir**. Ils y joignent également **le palmarès** du championnat départemental concerné établi à partir d'ISIS.

La qualification des athlètes au championnat régional dans ces épreuves, pour lesquelles un quota a été déterminé en fonction des catégories, est obtenue en classant les athlètes à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du championnat départemental (voir tableaux pages 17 et 18).

Les listes des qualifiés par épreuve et catégorie seront mises en ligne le 03 MAI 2024 sur le site internet de la Ligue (https://ligue.idf-tir.org).

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES ET LIEUX :

SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 MAI 2024
SAMEDI 01 et DIMANCHE 02 JUIN 2024
77160 PROVINS et 95300 PONTOISE

STAND DE TIR DE l'A.P.T.C. PROVINS (pour les dpts 77-91-93-94)
Route de Chalautre
77160 PROVINS

STAND DE TIR DE PONTOISE (pour les dpts 75-78-92-95)
Les Fonds Saint-Antoine
Rue de l'Hermitage
95300 PONTOISE
Tél. 01 30 38 01 80

II.2 - INSCRIPTIONS ET PLANS DE TIR : RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Chaque athlète qualifié doit valider son inscription au championnat régional en choisissant sur le site internet de la Ligue sa (ou ses) série(s).

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PISTOLET : le 07 MAI 2024
DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS CARABINE : le 09 MAI 2024

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS (PIST et CAR) : le 13 MAI 2024

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur club.

La Ligue publie sur son site les plans de tir définitifs le 15 MAI 2024 puis adresse les factures aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **7 €** par discipline, pour les MINIMES, CADETS et JUNIORS,
- **13 €** par discipline, pour les ADULTES.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 03 au 10 JUILLET 2024 à MOULINS**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

IV - TABLEAUX DES QUOTAS DE PARTICIPATION au CHAMPIONNAT RÉGIONAL

PISTOLET STANDARD 25M
N° INFO : 250

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	**16**	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	12	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	**10**	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	**25**	Choix
Dames 2	60	D2 D3	**10**	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	**24**	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	**20**	Choix

PISTOLET PERCUSSION CENTRALE 25M
N° INFO : 251

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	**15**	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	25	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	**20**	Choix

PISTOLET 25M
N° INFO : 252

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Filles	60	MF CF	**12**	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	**12**	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	**10**	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	10	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	**12**	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	38	Choix
Dames 2	60	D2 D3	**24**	
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	**43**	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	**38**	Choix

PISTOLET VITESSE OLYMPIQUE
N° INFO : 253

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	**6**	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	**6**	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	**14**	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	**8**	Choix

PISTOLET 50M
N° INFO : 500

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	10	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	18	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	**20**	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	**25**	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	**25**	Choix

CARABINE 50M - 60 BALLES « COUCHÉ »
N° INFO : 501

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	60	MF	6	Choix
Minimes Garçons	60	MF MG	6	Choix
Cadets Filles	60	MF CF	**10**	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	20	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	14	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	14	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	**20**	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	**26**	Choix
Dames 2	60	D2 D3	14	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	**34**	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	20	Choix

CARABINE 50M – 3 x 20
N° INFO : 502

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	60	MF	OPEN	Choix
Minimes Garçons	60	MG	OPEN	Choix
Cadets Filles	60	MF CF	8	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	11	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	**10**	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	**12**	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	15	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	**20**	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	17	Choix

PARA-TIR - ÉTÉ
N° INFO : voir tableau des quotas gestion sportive F.F.TIR (page 98)

ATTENTION
Dans le cas où il n'y aurait plus de places disponibles sur le site de la compétition imposé, l'athlète sera dirigé sur le deuxième site de la compétition en accord avec ce dernier.

RAPPEL : RÈGLEMENT CARABINE

- il sera tiré 1 balle par carton au 60b couché en 15 mn + 1h15
- il sera tiré 2 balles par carton au 3X20 en 15mn + 2h00

ATTENTION

Pour l'épreuve carabine 60b couché : les points seront comptés au 1/10ème à l'échelon départemental et à l'échelon régional dans toutes les catégories.

I - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

I.1 - DATES ET LIEU :

300m I.S.S.F. **SAMEDI 20 AVRIL 2024**
STAND DE TIR DE VERSAILLES
2 route de Saint-CYR - 78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 50 12 19

300m I.S.R. **VENDREDI 19 et SAMEDI 20 AVRIL 2024**
STAND DE TIR DE VERSAILLES
02 route de Saint-CYR - 78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 50 12 19

I.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR – CARABINE 300m I.S.S.F. :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser impérativement la fiche d'inscription individuelle qui sera disponible sur le site internet de la Ligue.
Ils les renverront au plus tard par mail à (competitions@lrtidf.org) le **07 AVRIL 2024 au soir** dûment remplies **date de clôture des inscriptions.**

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **10 AVRIL 2024**, sur le site internet de la Ligue (https://ligue.idf-tir.org/).
Les factures sont alors adressées aux clubs.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :
- **10 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **19 €** par discipline, pour les ADULTES.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **07 AVRIL 2024 au soir**.

II.1 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR – CARABINE 300m I.S.R. :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser impérativement la fiche d'inscription individuelle qui sera disponible sur le site de la Ligue.
Ils les renverront au plus tard par mail à (competitions@lrtidf.org) le **01 AVRIL 2024 au soir** dûment remplies **date de clôture des inscriptions.**

ATTENTION : un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **10 AVRIL 2024**, sur le site internet de la Ligue (https://ligue.idf-tir.org/).
Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.2 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :
- **19 €** par discipline.

II.3 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE – (voir règlement I.S.R. édition 2024) :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **07 AVRIL 2024 au soir**.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 18 au 20 MAI 2024 à CHATEAUROUX**
III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

CARABINE 300M - 60BC
N° INFO : 300

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Juniors Garçons	60	JF JG	libre	10
Dames 1	60	JF D1 D2 D3	libre	18
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre	28
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre	28
Seniors 3	60	D3 S3	libre	28

CARABINE 300M - 3 x 20 LIBRE
N° INFO : 302

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Dames 1	60	JF D1 D2 D3	libre	9
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre	9
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre	9

I.S.R. ARMES « AVANT 1960 »
N° INFO : 305

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *	35

I.S.R. ARMES « APRÈS 1960 »
N° INFO : 306

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *	55

I.S.R. Match Rifle
N° INFO : 307

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *	50

*** ATTENTION : DISCIPLINES I.S.R. (305 et 306) :**
Un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

Un athlète peut concourir dans deux épreuves différentes, **sauf** pour les épreuves « avant 1960 » et « après 1960 » pour se conformer au règlement international (https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2023/01/REG-ISR-2023-v-3-01-2023.pdf)

CIBLE MOBILE 50M

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 04 et DIMANCHE 05 MAI 2024**

E.G.E.
Stand du Pont de Pierre
Rue de Gérofosse
91150 ÉTAMPES

La date limite des championnats départementaux est fixée au : **05 MAI 2024**.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de l'Essonne.

I.3 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de la discipline concernée de leurs championnats au gestionnaire administratif et logistique sportive de la Ligue (competitions@lrtidf.org) au plus tard le **05 MAI 2024 au soir**. Ils y joignent également **le palmarès** du championnat départemental établi à partir d'ISIS.

I.4 - QUALIFICATION :

La qualification des athlètes au championnat régional, pour lesquelles un nombre de places a été déterminé en fonction des catégories, est obtenue en classant les athlètes à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du championnat départemental (voir tableau ci-après).

I.5 - INSCRIPTION et PLAN de TIR :

La liste prévisionnelle des qualifiés et la fiche d'inscription individuelle, seront mise en ligne le :

07 MAI 2024

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats avant la date limite imposée par la Ligue IDF, le 05 MAI 2024 au soir, sinon ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en IDF.
Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre Ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

- Les désistements doivent parvenir à la Ligue par e-mail à (competitions@lrtidf.org) au plus tard le 12 MAI 2024 au soir, date de clôture des inscriptions.

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 08 et DIMANCHE 09 JUIN 2024**

E.G.E.
Stand du Pont de Pierre
Rue de Gérofosse
91150 ÉTAMPES

L'accès aux championnat régional est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II.2 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue.

Les athlètes doivent impérativement compléter une fiche d'inscription individuelle.

II.3 - FACTURATION :

Seront enregistrés et facturés les athlètes qui auront complété et renvoyé une fiche individuelle d'inscription.

Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.4 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **19 €** par discipline, pour les ADULTES.

II.5 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue avant le **26 MAI 2024 au soir**.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 11 au 14 JUILLET 2024 à LINGOSHEIM**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

505 CIBLE MOBILE 50M 30+30	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. QUOTAS REGX	CHPT DE FRANCE Quotas
	JG	60	**4**	12
	S1	60	**3**	12
	S2	60	**5**	12

506 CIBLE MOBILE 50M MIXTE	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F. QUOTAS REGX	CHPT DE FRANCE Quotas
	JG	40	**4**	12
	S1	40	**3**	12
	S2	40	**5**	12

- En fonction du nombre de postes disponibles définis à l'avance, le responsable de la compétition pourra attribuer éventuellement des places supplémentaires.

ÉCOLES DE TIR - PLATEAU

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

MINI SKEET ÉCOLES DE TIR : Championnat à tirer dans une autre Ligue

MINI FOSSE ÉCOLES DE TIR : Championnat à tirer dans une autre Ligue

PLATEAUX ÉCOLES DE TIR : Championnat à tirer dans une autre Ligue

I.2 - INSCRIPTIONS :

Les athlète devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Suivre les directives de la Ligue régionale de tir concernée.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Suivre les directives de la Ligue régionale de tir concernée.

II - CHAMPIONNAT DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEU : du 13 et 14 JUILLET 2024 à SAINTONGE

II.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

PLATEAUX ÉCOLES DE TIR - N° INFO : 111

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Benjamins Garçons	**45**	BF BG	Libre	Imposée

MINI FOSSE ÉCOLES DE TIR - N° INFO : 112

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Garçons	**75**	MF MG	Libre	Imposée

MINI SKEET ÉCOLES DE TIR - N° INFO : 113

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Garçons	**66**	MF MG	Libre	Imposée

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Skeet Olympique **DIMANCHE 07 AVRIL 2024 à CHARMENTRAY**

Fosse Olympique **SAMEDI 25 MAI 2024 à CRÉPY (02870)**

Double trap : Championnat à tirer dans une autre Ligue

I.2 - INSCRIPTIONS - Skeet Olympique :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser impérativement la fiche d'inscription individuelle qui sera disponible sur le site internet de la Ligue.
Ils les renverront, au plus tard **le 24 MARS 2024 au soir** dûment remplies.
La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (https://ligue.idf-tir.org/).

- Fosse Olympique :

Les athlètes devront s'inscrire auprès du club organisateur en suivant les instructions qui seront diffusées dans le courant du mois de MARS 2024.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 45 € par discipline, plateaux compris, pour les Seniors,
- 35 € par discipline, plateaux compris, pour les Dames et les Jeunes (cadets, juniors).

Les factures sont alors adressées aux clubs.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire de la **FICHE D'INSCRIPTION ÉQUIPE** disponible sur le site internet de la Ligue et adressée aux clubs avec les fiches d'inscription individuelle.
Cette inscription est gratuite et devra être retournée au plus tard le **24 MARS 2024 au soir.**

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEUX :

Double Trap, Fosse Olympique **du 02 au 07 JUILLET 2024 à CERNAY**

Skeet Olympique **du 09 au 12 JUILLET 2024 à AIX-en-PROVENCE**

II.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

III - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

	CAT	NB DE PLATEAUX	LIGUE I.D.F. REGX	CHAMPIONNAT DE FRANCE *
001 FOSSE OLYMPIQUE 002 SKEET OLYMPIQUE	CF	125	libre	OPEN
	CG	125	libre	OPEN
	JF	125	libre	OPEN
	JG	125	libre	OPEN
	D1	125	libre	OPEN
	S1	125	libre	OPEN
	S2	125	libre	OPEN
	S3	125	libre	OPEN

	CAT	NB DE PLATEAUX	LIGUE I.D.F. REGX	CHAMPIONNAT DE FRANCE *
003 DOUBLE TRAP	CG	120	libre	OPEN
	JG	120	libre	OPEN
	D1	120	libre	OPEN
	S1	120	libre	OPEN
	S2	120	libre	OPEN
	S3	120	libre	OPEN

* L'accès aux Championnats de France est open sous réserve de participation au championnat régional.

PARA-TIR - PLATEAU
N° INFO : voir tableau des quotas gestion sportive FFTIR (page 97)

SILHOUETTES MÉTALLIQUES

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Carabine PC et Field 24 et 25 FÉVRIER 2024 **à ÉTRÉCHY (Essonne)**

Pistolet Petit Calibre 16 et 17 MARS 2024 **à ÉTRÉCHY (Essonne)**

Pistolet Gros Calibre Championnat à tirer dans une autre Ligue

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du comité départemental organisateur.
La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au : **25 FÉVRIER 2024 (carabine PC et Field).**
La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au : **17 MARS 2024 (pistolet PC).**

I.3 - PLAN DE TIR DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX carabine PC/Field et pistolet PC :

Il n'y aura pas de choix d'horaires ou de jour : le plan de tir des interdépartementaux sera reconduit et les athlètes seront automatiquement inscrits aux régionaux aux mêmes heures et même jour dans les mêmes disciplines.

L'accès aux championnats régionaux est libre, à condition d'avoir tiré les championnats départementaux.

RAPPEL :
Il n'est pas possible de tirer l'échelon départemental lors du championnat régional et inversement.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX :

Carabine PC et Field SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 AVRIL 2024
Pistolet Petit Calibre SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 MAI 2024

A.E.E.T.C.
Stand de tir Jean-Louis Guérin
Chemin des Vaugibourg
91580 ÉTRÉCHY

Pistolet Gros Calibre Championnat à tirer dans une autre Ligue

II.2 - INSCRIPTIONS et PLANS DE TIR - (carabine PC/Field et pistolet PC). :

Le responsable départemental du championnat transmet le **fichier export ISIS** des championnats interdépartementaux à l'issue de la compétition le **25 FÉVRIER 2024 au soir (carabine PC/Field)** et le **17 MARS 2024 au soir (pistolet PC)** et il adresse par mail à la Ligue le plan de tir prévisionnel des championnats régionaux **(Carabine PC/Field et pistolet PC)** à la Ligue à (competitions@lrtidf.org).

Dates de clôture des inscriptions : **le 25 MARS 2024 (Field et carabine PC)**
le 28 AVRIL 2024 (pistolet PC).

Le plan de tir sera publié sur le site de la Ligue 10 jours avant la compétition régionale.
Les factures seront adressées aux clubs.

Pistolet Gros Calibre :

Les tireurs devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **12 € pour les disciplines Combiné Debout :**
  (407 Debout PPC - 408 Production visée ouverte FP - 409 Production visée optique FP) ;
- **15 € pour les autres disciplines.**

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue **au plus tard le 25 MARS 2024 au soir (carabine PC et Field) et le 28 AVRIL 2024 au soir (pistolet PC).**

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 07 au 13 JUILLET 2024 à VOLMERANGE

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

IV - TABLEAU DES POINTS D'ACCES

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE	
			REGX *	1 X	2 X
	Pistolet - G.C.				
400	G.C. REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre	28	26
401	G.C. PRODUCTION POSITION LIBRE	S1	libre	30	28
402	G.C.UNLIMITED	S1	libre	24	20
403	G.C.DEBOUT	S1	libre	18	16
	Pistolet – P.C.				
404	22 LR REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre	30	28
405	22 LR PRODUCTION POS. LIBRE	S1	libre	32	30
406	22 LR UNLIMITED	S1	libre	20	18
407	22 LR DEBOUT	S1	libre	18	16
	Fiel Pistol				
408	FIELD VISÉE OUVERTE	S1	libre	20	18
409	FIELD VISÉE OPTIQUE	S1	libre	22	20
	Carabine – P.C.				
410	CARABINE 22LR LÉGÈRE	S1	libre	14	10
411	CARABINE 22LR SILHOUETTE	S1	libre	16	12
	Carabine – G.C.				
412	CARABINE G.C. LÉGÈRE	S1	libre	14	11
413	CARABINE G.C. LOURDE	S1	libre	14	11

* RÉGIONAUX : accès libre sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.
Pour les épreuves 811 et 812, 815 et 816, 820 et 822 et 823 : les tireurs devront choisir dès le début des échelons qualificatifs l'épreuve dans laquelle ils souhaitent concourir. Ils ne peuvent pas tirer les deux/trois sur la même saison.

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au **14 AVRIL 2024.**

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

I.3 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

L'accès au championnat régional est libre à condition d'avoir participé aux **championnats départementaux OBLIGATOIRES.**

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats T.A.R. à l'issue de la compétition et **au plus tard impérativement le 14 AVRIL 2024 au soir**.

*** ATTENTION : DISCIPLINES à 25M (830, 831 et 832)**
Suite aux résultats des départementaux, un quota sera créé pour respecter le nombres places à 25m disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

Les listes des qualifiés par épreuve seront mises en ligne le 17 AVRIL 2024 sur le site internet de la Ligue (https://ligue.idf-tir.org).

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES ET LIEU :

VENDREDI 03 et SAMEDI 04 MAI 2024
STAND DE TIR DE VERSAILLES
2 route de Saint-Cyr
78000 VERSAILLES
Tél. 01.39.50.12.19

II.2 - INSCRIPTIONS (EN LIGNE) ET PLANS DE TIR :

A partir du 18 AVRIL 2024, les athlètes qui veulent participer au championnat régional doivent s'inscrire en ligne sur le site internet de la ligue (https://ligue.idf-tir.org/) en choisissant leur(s) série(s) :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **le 18 AVRIL 2024**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : **le 21 AVRIL 2024**

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur club.

La Ligue publie le 24 AVRIL 2024 sur son site les plans de tir définitifs puis adresse les factures aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements s'élèvent à : **15 € par discipline**

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

À l'issue de la compétition, **la Ligue établira un classement par équipes**, en tenant compte des 3 meilleurs scores par discipline et par club.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

La qualification aux championnats de France, implique obligatoirement la participation à l'échelon départemental et à l'échelon régional (sauf pour l'épreuve 821 où l'échelon départemental peut être facultatif si le Comité Départemental n'est pas encore équipé des matériels de ciblerie. C'est uniquement lors de l'échelon régional que les points sont pris en compte pour le calcul des quotas.

III.1 - DATES ET LIEU : **du 14 au 16 JUIN 2024 à VITROLLES**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.

III.3 - ACCÈS : Qualification des meilleurs athlètes en fonction des quotas définis dans les tableaux spécifiques (voir ci-dessous).

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE QUALIFICATION aux CHAMPIONNATS DE FRANCE

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE I.D.F. ACCES REGX	CHPT DE FRANCE QUOTAS
810	FUSIL à Répétition Manuelle	S1	libre	**136**
811	FUSIL Armes Modifiées Gros Calibre	S1	libre	**67**
812	FUSIL Armes Modifiées Petit Calibre	S1	libre	**67**
815	FSA - Gros Calibre	S1	libre	**67**
816	FSA - Petit Calibre	S1	libre	**67**
820	CARABINE d'initiation militaire 22 LR	S1	libre	**120**
822	CARABINE d'initiation militaire 22LR - position assis	S1	libre	**20**
823	CARABINE militaire match 22LR	S1	libre	**112**
821	CARABINE 22 LR semi-automatique	S1	libre	**200**
830	PISTOLET/REVOLVER	S1	**QUOTA** *	176
831	PISTOLET VITESSE RÉGLEMENTAIRE	S1	**QUOTA** *	**224**
832	ARMES DE POINGS AUTHENTIQUES	S1	**QUOTA** *	132

* **ATTENTION : DISCIPLINES à 25M (830, 831 et 832)**
Suite aux résultats des départementaux, un quota sera créé pour respecter le nombres places à 25m disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

* **ATTENTION** : interdiction de surclassement pour les cadets dans les épreuves tirées avec des armes de gros calibre – les seules épreuves TAR autorisées pour les cadets sont donc la 820, la 821 et la 823 (Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024 – page 52).

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS
CARABINE 50M ET PISTOLET 25M
FOSSE OLYMPIQUE ET SKEET OLYMPIQUE

I - COMPOSITION DES ÉQUIPES

Un club ne peut engager qu'une équipe par épreuve prévue au programme.

Carabine 50m :
Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :
- 3 tirent en position « couché »,
- 1 en position « debout » et
- 1 en position « genou ».

Rappel : Au niveau régional, le score de l'équipe s'effectue en additionnant les résultats du régional individuel des 3 tireurs de 60 balles couché (comptage de ces points au dixième) et des 2 tireurs de 3x20 – comptage au point entier.

Pistolet 25m :
Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :
- 4 utilisent une arme en Calibre 22 LR et
- 1 en Percussion Centrale.

Rappel : Au niveau régional, le total de l'équipe est effectué en additionnant les résultats des 4 tireurs de Pistolet 25m et du tireur Pistolet percussion centrale.

À compter de la saison 2023/2024, les clubs de Division 1 et 2 n'auront plus à participer à la phase régionale de qualification. Ils seront qualifiés automatiquement pour la finale nationale sous réserve d'avoir confirmé leur participation à cette compétition suite au courrier qui sera envoyé par la FFTir.

Fosse Olympique et Skeet Olympique :
Un club pourra engager une ou plusieurs équipes par épreuve.
Les équipes sont composées de 3 athlètes.

II - TOUR RÉGIONAL

Carabine 50m - Pistolet 25m :
Pour participer à l'échelon régional, **les clubs doivent transmettre à la Ligue par mail à (competitions@lrtidf.org) - avant le tour individuel du championnat régional - le 20 MAI 2024 - la fiche d'inscription qui sera disponible sur le site de la Ligue en indiquant impérativement le nom des athlètes.**
La liste des équipes inscrites sera mise en ligne sur le site de la Ligue le 22 MAI 2024.
Aucune inscription ne sera acceptée sur place.
A l'issue du championnat régional, la Ligue complètera les fiches en inscrivant les scores des athlètes désignés par le capitaine d'équipe, avant de les transmettre à la Fédération.
Le classement du tour régional sera mis en ligne à l'issue de la compétition.

Plateau : Il n'y a pas de tour régional (Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024 – pages 85 à 87).

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU :
Skeet Olympique : **du 07 au 09 JUIN 2024 (à définir)**
Fosse Olympique : **du 31 MAI au 02 JUIN 2024 à CESTAS**

25/50m : **le 07 JUILLET 2024 à MOULINS**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2023-2024.